



Rassemblement sur la colline parlementaire pour la gestion de l'offre:

Tous les partis au Parlement et le milieu agricole parlent d'une seule voix

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, 11 octobre 2024 – Venus des quatre coins du Québec et du reste du Canada pour l'occasion, plus de 200 représentants de l'industrie agricole et agroalimentaire étaient rassemblés sur la colline Parlementaire jeudi, autour du Bloc Québécois ainsi que des élus du parti libéral, du parti conservateur, du NPD, du parti vert et des sénateurs. L'objectif : exiger l'adoption immédiate du projet de loi C-282 du Bloc Québécois sur la protection de la gestion de l'offre qu'ont appuyé les députés de tous les partis, mais dont deux sénateurs nommés par le parti libéral bloquent la progression depuis plus d'un an.

« La gestion de l'offre au Québec, c'est plus de 6 000 entreprises et 100 000 emplois. C'est bien sûr un secteur vital de l'économie de nos régions, mais c'est aussi une industrie qui se démarque par la qualité exceptionnelle de ses produits et le savoir-faire de ses entrepreneurs. Elle assure aussi la qualité des produits agricoles d'ici en imposant le respect de normes environnementales élevées. L'enjeu est gros : il est crucial de protéger notre modèle agricole, de le pérenniser pour garantir l'avenir de notre agriculture, et c'est ce que vise notre projet de loi sur lequel la grande majorité des élus sont d'accord. Que deux sénateurs non-élus empêchent C-282 d'être adopté est non seulement inacceptable, mais contraire à la démocratie. Le gouvernement libéral doit mettre son pied à terre et raisonner les sénateurs pour ne plus jamais permettre de nouveaux sacrifices lors de négociations futures! », s'indigne Mme Bérubé.

Le Bloc Québécois travaille chaque jour pour défendre les intérêts de nos agriculteurs et agricultrices. Leurs défis sont nombreux, et nous savons à quel point ils sont essentiels à la vitalité de nos régions. Je suis fière d'avoir participé à la manifestation sur la colline Parlementaire, pour appuyer nos agriculteurs et agricultrices afin de faire entendre raison au gouvernement fédéral pour obtenir les changements que vous méritez », mentionne la députée bloquiste Mme Bérubé.

Le projet de loi C-282 sur la gestion de l'offre est, avec le projet de loi sur la bonification de la pension de vieillesse pour les aînés de 65 à 74 ans, un absolu à régler sans faute avant la date butoir du 29 octobre fixée par le Bloc Québécois.

« Que deux sénateurs nommés par les libéraux et de toute évidence, réfractaires à ce projet de loi essentiel pour les producteurs et agriculteurs du Québec lui fassent sciemment obstruction est intolérable. Le libre-échange n'est pas un dogme : comme c'est déjà le cas pour les arts et la culture, on peut créer des exceptions lors de négociations commerciales dans l'intérêt des pays signataires. Ce projet de loi a franchi toutes les étapes du processus d'adoption et a obtenu l'appui formel du Parlement, dans le plus parfait respect des principes démocratiques. Le gouvernement Trudeau doit intervenir: il en va de la confiance du public. Le 29 octobre arrive rapidement : les libéraux doivent démontrer qu'ils sont véritablement derrière les agriculteurs en assurant l'aboutissement de C-282 sinon, ils en paieront le prix », conclut la députée Sylvie Bérubé

– 30 –

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et conseillère aux communications

Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

melanie.matte.301@parl.gc.ca

819-856-0470